

# FINANCE UN SCANDALE NOMMÉ LIBOR



Bob Diamond, PDG de Barclays.

LES MANIPULATIONS ONT CONTRIBUÉ À DESTABILISER LES MARCHÉS AU PLUS FORT DE LA CRISE FINANCIÈRE

Vous avez aimé l'affaire Kerviel et l'escroquerie Madoff... Vous allez adorer le scandale du Libor et de l'Euribor. Il porte sur des centaines de milliards de dollars et implique des dizaines de traders des plus grandes banques mondiales. Employées par la Barclays, l'UBS, Citigroup, HSBC, la Deutsche Bank et peut-être même par certaines banques françaises, plusieurs stars des marchés ont sciemment manipulé le taux interbancaire de référence. Celui qui permet aux banques de se prêter quotidiennement de l'argent entre elles. L'escroquerie a non seulement

hausse des milliers d'échanges entre les banques européennes et américaines, mais aussi permis d'innombrables délits d'initiés. Selon les premières investigations, les manipulations ont commencé il y a près de dix ans et se sont prolongées jusqu'à ces derniers mois. Elles ont largement contribué à déstabiliser les marchés au plus fort de la crise financière. Beaucoup plus grave, l'implication des banques. Ont-elles fermé les yeux ? Il y a quelques semaines, le patron de la Barclays et son numéro 2 ont démissionné. La banque britannique a aussi

accepté de payer une gigantesque amende de 362 millions d'euros en reconnaissant son rôle dans la manipulation du London Interbank Offered, le Libor. Histoire d'éviter d'éventuelles poursuites... et de faire porter le chapeau à ses traders vedettes, qui risquent désormais la prison. Une commission d'enquête parlementaire a été constituée en Grande-Bretagne. Le scandale du Libor ne fait que commencer. Le monde de la finance n'avait pas besoin de ça pour ternir sa réputation ■ ROMAIN GUBERT

## TOURISME Les nouvelles étoiles

Adieu, les célèbres plaques bleues : dorénavant, c'est un rectangle rouge qui anime la façade des hôtels français. Désormais notés par des organismes privés agréés par le ministère du Tourisme, les établissements français pourront espérer décrocher une place dans le nouveau classement s'ils remplissent avec succès 246 critères de propreté et d'accueil, mais aussi d'équipement et de développement durable (il n'y en avait que 30 précédemment). Inchangée depuis près de vingt ans, la nouvelle nomenclature veut moderniser l'hôtellerie française, obligeant les gestionnaires d'établissement à des travaux de rénovation. Surtout, elle permet aux hôtels les plus luxueux de décrocher une cinquième étoile, inexistante dans l'ancienne grille de classement. De



La nomenclature ne satisfait pas tout le monde.

même, tous ont automatiquement au moins une étoile. Certains hôteliers dénoncent le lobbying des grands groupes. Seuls 8 000 établissements sur les 20 000 que compte l'Hexagone ont adopté le rectangle rouge ■ INOËNE KRESSMANN



**Banques dans le collimateur de la Justice.** Nouveau rebondissement dans le scandale Apollonia, cette société aixoise de prêts immobiliers accusée d'avoir escroqué près de 1 000 particuliers fortunés pour 1 milliard d'euros. Catherine Lévy, la juge marseillaise chargée de l'affaire depuis quatre ans, a convoqué en tant que personnes morales – une première en France – trois banques du groupe Crédit immobilier de France. La Cifraa, Banque patrimoine immobilier et Crédit immobilier de France Développement ont ainsi été mises en examen pour escroquerie en bande organisée et recel, et ont été placées sous contrôle judiciaire. ■ ■ ■

**Where is the beef ?** Créer une boîte en pleine crise, c'est jouable. Une conviction que Jean-Luc Roux, entrepreneur et conseil en entreprise, essaie de faire partager dans « Ça va marcher ! ». S'il est un conseil à retenir parmi les sept étapes qu'il détaille, c'est de ne pas partir sur une vision. Ce qu'il faut, c'est étudier à fond, tester sous tous les angles son *business model*. Avec une question : « *Where is the beef?* » Autrement dit, où puis-je faire du profit sur le marché auquel je songe ? Une leçon d'optimisme en pleine crise.

« Ça va marcher ! », de Jean-Luc Roux (Eyrolles, 190 p., 16 €).

**237 millions d'euros.** C'est ce que le PSG pourrait déboursier en trois ans pour son nouveau joueur star, Zlatan Ibrahimovic, si son contrat lui assure que le club paie tout, charges sociales et impôts compris. Si les taxations sur le salaire promises par François Hollande entrent en vigueur (l'une à 45 % pour les salariés gagnant plus de 150 000 euros par an, et l'autre à 75 % pour ceux gagnant plus de 1 million d'euros annuels), le club devra payer un total de 79 millions d'euros par an en plus du salaire annuel « net » du joueur, de... 14 millions d'euros. Une bonne nouvelle pour l'Etat. ■ ■ ■

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR [LePoint.fr](http://LePoint.fr)

ANDY RAIN/EPH/MAXPPP - NICOLAS TAVERNIER/REA